

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

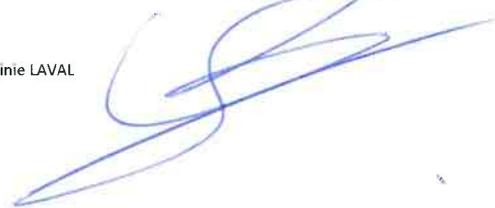
DATE DE LA CFVU	13/09/2018
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTE	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
20180913-01	COMPTES RENDUS	validation comptes rendus CFVU	UNIVERSITE	Compte rendu de la CFVU du 05/07/2018	-	-	26	POUR : unanimité des présents	le compte rendu est validé, sous réserve de la modification d'erreur matérielle concernant l'intitulé (date)

A Poitiers le 13 septembre 2018

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL





COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 05/07/2018

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 27

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 05/07/2018	Total
AUBINEAU	Sébastien	Donne procuration à VIGIER Fabrice	1
AUPY	Lucas	Donne procuration à Kilian RAUTUREAU	1
BELLINI	Stéphane	Reçoit procuration de PAVAGEAU Stéphanie	1
BIOLLEY	Jean-Philippe		1
BON	Amandine	Reçoit procuration de MOINARD Mélanie	1
BONNEL	Agathe		1
BOUCARD	Hélène		1
BURUCOA	Léo		1
CAMPANA	Kévin		1
CORET	Muriel		1
DUBASQUE	François	Donne procuration à VIGIER Fabrice	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick	Donne procuration à RAUTUREAU Killian	1
HELBERT	David		1
LAVAL	Florence	Reçoit procuration de MICHEL Julien	1
LAVAL	Virginie	Reçoit procuration de NIBAudeau Delphine et ROYOUX Dominique	1
MANCEAU	Mattieu		1
MICHEL	Julien	Donne procuration à LAVAL Florence	1
MOINARD	Mélanie	Donne procuration à BON Amandine	1
NIBAudeau	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAGES	Lia		1
PAVAGEAU	Stéphanie	Donne procuration à BELLINI Stéphane	1
RAUTUREAU	Killian	Reçoit procuration de GAUTIER Pierrick et de Lucas AUPY	1
ROYOUX	Dominique	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
SEGUIN	François		1
THIRIET	Nathalie		1
VIGIER	Fabrice	Reçoit procuration de AUBINEAU Sébastien et DUBASQUE François	1

Total général

27

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la CFVU du 28 juin 2018
- 2- Le quart-d'heure Etudiants
- 3- Informations générales
- 4- Pour délibération de la CFVU : Maquettes et MCC : ENSIP, ESPE, FSS, IUT86, IUT16, SFA
- 5- Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : coût prévisionnel de l'offre de formation par composante : ESPE, IUT86, IUT16, SFA
- 6- Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Formations locales : préparation à l'agrégation + DU FLE
- 7- Questions diverses

L'ordre de présentation est légèrement modifié. Le point 6 passe en point 4.

La séance commence à 15H40

Virginie Laval énumère les 9 procurations reçues. Elle précise qu'avec 27 élus présents ou représentés, le quorum est atteint.

L'ensemble des mesures votées par la présente CFVU sont présentées en **annexe 1.00**

Virginie LAVAL commence la CFVU en remerciant la communauté universitaire pour l'investissement dans tous dans les dossiers portés.

1) Approbation du compte rendu de la CFVU du 28 juin 2018 (annexe 1.1)

Compte rendu CFVU du 28/06/2018 POUR : Unanimité des présents CONTRE : ABSTENTION :
--

2) Le quart d'heure étudiant

Mattieu MANCEAU interroge la CFVU sur la position de l'université quant à la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), et sur le paiement de la CVEC par les boursiers.

Virginie LAVAL répond : les boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC. Elle précise que bien que les tarifs ne sont pas parus à ce jour, compte tenu de la suppression du paiement de la cotisation sécurité sociale, le total payé par les étudiants sera moins important que ce qui était payé l'année passée.

Muriel CORET : qu'en est-il des stagiaires fonctionnaires de l'ESPE ? cette contribution leur sera-t-elle remboursé par leur employeur ?

Virginie LAVAL : pour le moment, la question reste entre les mains du ministère.

3) Informations générales

Parcoursup : bilan

Après l'ouverture de la période complémentaire (26 Juin 2018), Virginie Laval propose aux élus de la CFVU un court bilan sur l'évolution des candidatures

	Vœux classés	Prop. acceptées sans attente	Prop. acceptées avec attente	Prop. acceptées (avec ou sans attente)	Prop. en attente de réponse	Prop. Refusées
CFVU du 31 Mai 2018	26 785	3006	2377	5383	912	9901
Au 21 Juin 2018		3886	1789	5675	167	12 142
Au 4 juillet 2018		4276	1498	5774	94	13 267

Le 26 juin, jour d'ouverture de la période complémentaires, nous avons reçu 801 demandes.

- examinées par les formations sélectives
- reçoivent un Oui dès le lendemain pour les formations non sélectives

Zoom sur le Portail Psychologie : 452 candidats en attente, dont 155 du secteur

Question de Muriel CORET relative aux candidats qui ont sollicité la Commission Académique de l'Enseignement Supérieur (CAES), parce qu'ils n'ont eu que des réponses négatives.

Virginie LAVAL répond que la CAES dépasse largement le cadre de l'université, et concerne notamment les BTS. Environ 1000 dossiers sont concernés. Le Recteur est très ferme sur les quotas de bac technologiques et professionnels qui doivent être pris prioritairement par les BTS et DUT.

Virginie LAVAL précise que les candidats qui n'ont pas le bac sont démissionnés automatiquement de Parcoursup.

Un bilan sera fait en septembre des CAES qui se tiennent tous les 10 jours actuellement, et de la CRAES (Commission Régionale, qui se tient à Bordeaux de façon mensuelle)

Le référentiel des tâches

Le référentiel sera présenté au CA du 6 Juillet pour délibération. Il est présenté aux élus de la CFVU pour information.

Virginie Laval rappelle que les heures d'accompagnement sont désormais incluses dans les maquettes, selon les barèmes rappelés ci-dessous. Elle précise que la ministre vient d'attribuer à l'université de Poitiers une somme complémentaire, qu'elle espère pérenne, qui viendra compléter les sommes consacrées à l'activité d'enseignant-référents

Léo BURUCOA s'interroge au sujet du défraiement des déplacements des étudiants ambassadeurs
 Virginie LAVAL précise que ces étudiants sont des services civiques, rémunérés par l'université

	HETD par étudiant	Heures Effectives par étudiant
Enseignant référent	0,2 (Correction : enveloppe de 8hETD par groupe de 20 étudiants)	16,72h pour un groupe de 20 étudiants
Projet tuteuré* 1 (3 ECTS)	0,5	2.09
Projet tuteuré 2 (6 ECTS)	1	4.18
Projet tuteuré 3 (9 ECTS et +)	1,5	6.27
Stage découverte	0	0
Stage sans visite	0,25	1.045
Stage avec visite(s) sur site	1	4.18
Encadrement mémoire de recherche (M)		4.18

* *Cas particulier des LP* : Arrêté du 19 novembre 1999, Art.4 – Le projet tuteuré représente un moins un quart du volume de la formation, hors stage. A l'UP, le volume horaire d'une LP est de 410h d'enseignements + 140h de projet tuteuré + 12 à 16 semaines de stage. Les 140h ETU correspondent à 6ECTS. On compte 1h par étudiant. Ces heures viennent s'ajouter au 410h d'enseignement.

* *Cas particulier des DUT* : le PPN impose, en plus des 1800h, 100h de projet tuteuré pour l'étudiant pour chaque semestre à partir du S2. Dans ce cas, on compte 0.5h ETD par étudiant pour le S2, et 1h ETD par étudiant pour la deuxième année.

Pour la FC et l'apprentissage,

	HETD par étudiant	Heures Effectives par étudiant
Suivi d'un apprenti	10	41.8
Suivi d'un alternant (C Pro)	5	20.9
Tutorat Mixte [ESPE] [Note DGESIP de mars 2013]	5	20.9
Suivi V.A.E. partielle	1	4.18
Modularisation FC	1	4.18

Le référentiel des tâches inclut désormais uniquement les responsabilités administratives et pédagogiques. Il a été construit avec les doyens des composantes.

Les heures du référentiel sont considérées en heures équivalent TD soit 4.18 heures de travail effectif.

Pour chaque responsabilité, une fourchette d'heures est donnée. La fourchette s'applique à la fonction, en ce sens les heures peuvent être réparties entre plusieurs personnels s'ils partagent la responsabilité.

Les heures de référentiel des responsabilités administratives au titre de la formation sont plafonnées à 60 HETD à l'exception des **Responsabilités de site ou de directeur adjoint de site ou de chef de département d'IUT**, les responsabilités administratives au titre de la recherche sont plafonnées à 96 HETD, la combinaison des deux à 96 HETD

Au besoin, le présent document de cadrage peut faire l'objet d'une révision annuelle

Référentiel d'équivalence horaire pour les responsabilités administratives au titre de la formation

Responsabilité mention licence professionnelle hors alternance : 12 à 18h à répartir à la mention

Responsabilité mention licence professionnelle avec alternance : 18 à 36h à répartir à la mention

Responsabilité mention licence générale : 12 à 48h à répartir à la mention dont les responsables d'années (L1 ou directeurs d'études), L2 ou L3 +12h pour les effectifs > 800

Responsabilité mention master : 12 à 48h à répartir à la mention +12 par parcours ouvert à l'alternance + 12 pour mention > 200 étudiants en inscription 1

Responsabilité MEEF 2d degré : 12h à répartir au parcours entre ESPE et composante disciplinaire

Responsabilité de département de formation : 6 à 48h

Responsabilité de site ou directeur adjoint de site (ESPE, Droit, FSS, IUT86) : 96h max.

Responsabilité Chef de département et directeur des études IUT : 142h max. à répartir avec au maximum 96h pour chef de département max. et 48h pour directeurs des études

Responsabilité coordination de stages licence, master, diplôme d'ingénieur : 24h max. à la mention à répartir

Responsabilité projets tutorés : 12h max. à la mention à répartir

Responsabilité PPPE : 12h max. à la mention à répartir

Responsabilité de la poursuite d'étude (DUT/optionnel) : 12h max. à la mention

Responsabilité insertion professionnelle : 12h max. à la mention

Responsabilité enseignants transversaux en LG (UP) : 12 max. pour pré-pro MEEF, Numérique, Recherche documentaire

Responsabilité autres pour appui projet de la composante : 24h max. à répartir pour les composantes avec effectifs < 800, 48h max. à répartir pour les composantes avec effectifs > 800
Dans les deux cas, 24h max. attribuées pour 1 personnel

Référentiel d'équivalence horaire pour les responsabilités administratives au titre de la recherche

Directeur ou directeur adjoint d'une unité de recherche : 0 à 192h à répartir au besoin

Directeur ou directeur adjoint d'une école doctorale : 24 à 48h

Responsabilité projet ANR géré directement par l'établissement : 70h max. sur la durée du projet – 50h max. par année pour le Principal Investigator (PI ou porteur principal du contrat) – non répartissable

Question de Jean Philippe Biolley et réponse de Virginie LAVAL : les 96 heures maximum attribuées au titre de chef de département d'IUT sont définies par les textes réglementaires

Muriel CORET : les élus, notamment enseignants, ont été exclus de cette discussion sur les moyens, aucun groupe de travail n'ayant eu lieu sur le sujet.

Virginie LAVAL précise que compte tenu des difficultés pour animer le groupe de travail sereinement sur le sujet, la discussion a eu lieu avec les doyens des composantes qui sont également des élus. Les discussions ont eu lieu avec le VP moyen, le DGS et la VP Formation.

Les élus enseignants s'interrogent quant à la délibération qui sera soumise au CA du 6 juillet et qui prévoit que les enseignants aient un maximum d'heures complémentaires : cette information n'a pas été discuté préalablement.

4) Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Formations Locales : préparation à l'agrégation + DU FLE (annexe 4.0 à 4.4)

Nathalie Martin-Papineau prend la parole.

La CFVU du 31 mai 2018, puis le CA du 8 juin 2018 ont délibéré sur la situation des formations locales ouvertes à la rentrée 2018. Quelques formations étaient demeurées en attente : il est demandé à la CFVU de délibérer pour avis sur leur situation, avant délibération du CA du 6 juillet. Il s'agit :

- De la PREPARATION CFPA Avocat (examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats) : le tarif en attente est désormais fixé selon l'annexe.
- Des préparations aux agrégation qui sont renouvelées, à l'exception de celle de lettres classique
- Du DU français langue étrangère (FLE) également renouvelé
- D'un trio de DU en droit, qui concerne des étudiants internationaux, et dont les droits d'inscription sont à titre exceptionnel à zéro, pour l'année universitaire 2018-2019.
 - Certificat d'Initiation au droit français
 - Double diplôme Colombie
 - DU certificat de droit français

La liste tarifaire qui avait été proposée au CA du 20/10/2017, et amendée par le CA du 08/06/2018 comprend, deux nouveau tarif pour le DU français langue étrangère : 1650 et 2950 euros en formation initiale.

C'est sur la base de cette grille tarifaire complétée que les droits d'inscriptions des formations locales accréditées sont proposés à la présente CFVU pour avis, avant délibération du CA de septembre. Vous trouverez en annexe la liste des formations ajoutées, ainsi que la liste complète de la situation des formations locales.

Jean Philippe BIOLLEY, Suzanne FINDING, Muriel CORET : souhaiterait une harmonisation établissement des droits payés par les étudiants.

Nathalie MARTIN PAPINEAU : les préparations à l'agrégation relèvent de contextes différents, notamment en matière de mutualisation.

Propositions soumises à avis de la CFVU, avant délibération du CA du 06/07/2018 :

1-la grille tarifaire des droits d'inscription des formations locales, adoptée par le CA du 20/10/2017 (délibération n°20-10-2017-04) est modifiée selon l'annexe 6.1.

Début de la mesure : 01/09//2018

Fin de la mesure : 31/08/2020

POUR : Unanimité des présents

ABSTENTION :

CONTRE

2- En complément à la délibération n° 08-06-2018-06-formations-locales du CA du 8 juin 2018, et vu la délibération n°20-10-2017-04 du 20/10/2017, après examen des dossiers d'opportunité et fiches financières, la liste des formations locales accréditées pour la durée du contrat établissement (2018-2021), et les droits d'inscription afférents sont arrêtés selon l'annexe 6.3. L'ouverture annuelle des formations locales est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation, sauf pour les préparations à l'agrégation. Les droits d'inscription sont arrêtés pour deux années universitaires.

Début de la mesure : 01/09//2018

Fin de la mesure : 31/08/2022 (accréditation), 31/08/2020 (droits d'inscription)

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

Virginie Laval propose aux élus de la CFVU de donner un avis avant délibération du CA du 6 juillet sur les tarifs des cours à temps partiel CFLE

2h cours par semaine - 26h : 216 €

4h cours par semaine - 52h : 380 €

6h cours par semaine - 78h : 470 €

Intervention de David THIRIET : les doctorants internationaux suivent les cours du FLE

Propositions soumises à avis de la CFVU, avant délibération du CA du 06/07/2018 :

Les tarifs des cours à temps partiel CFLE sont les suivants :

2h cours par semaine - 26h : 216 €
 4h cours par semaine - 52h : 380 €
 6h cours par semaine - 78h : 470 €

Début de la mesure : 01/09//2018
 Fin de la mesure : 31/08/2020

POUR : 19
ABSTENTION : 9
CONTRE

5) Pour délibération de la CFVU : Maquettes et MCC ENSIP, ESPE, FSS, IUT86, IUT16, SFA

Virginie Laval ne présente pas à nouveau les principes généraux relatifs aux MCC, et invitent les élus de la CFVU à consulter le compte-rendu de la CFVU du 21 juin 2018.

Elle rappelle qu'elle avait refusé de présenter les maquettes et MCC de deux composantes : ENSIP et FSS lors de la CFVU du 21 Juin 2018. Les assesseurs ont depuis procédé aux modifications demandées. Elles sont donc soumises à délibération ce jour. Ces deux composantes avaient reçu un avis favorable de la CFVU pour le coût prévisionnel'.

L'offre de Formation de l'ENSI Poitiers

Elle compte 2 Diplômes d'ingénieurs avec 6 parcours, 3 parcours de master, et 2 master USTH.

Diplômes Ingénieurs	Parcours
Energie	Energétique industrielle Eclairage Acoustique thermique Maîtrise de l'énergie électrique
Génie de l'eau et Génie Civil	Traitement des eaux et de nuisances Géotechnique matériaux de construction Géotechnique travaux souterrains
Parcours	Mention Master
-	Eau - Environnement – Océanographie /Water - Environment – Oceanography
-	Energies et Valorisation / Energies and Valorization
Qualité et Traitement de l'Eau	Chimie

Automatique et Energie Electrique	Energie
Turbulence	Aéronautique et Espace

Le parcours Turbulence s'inscrit dans une mention portée par IASE-ENSMA : Le M1 est entièrement réalisé à Centrale Lille. Le M2 s'effectue à l'ISAE-ENSMA et l'UP-ENSIP)

Les modifications demandées ont été apportées.

Par ailleurs et pour information, l'ENSIP Poitiers a procédé à un changement de format d'enseignement suite au dialogue de gestion.

Le Projet de fin d'études de troisième année était proposé dans un format pédagogique qui n'existe pas à l'UP, en dehors des projet tutorés : 25H par groupe de 5 étudiants

Ces heures ont été remplacées par :

- 24 h de TP de suivi collectif

1 h d'APP-Projet Tutoré par élève de suivi individualisé (6 ECTS),

L'offre de formation de l'UFR FSS

Elle compte 1 mention de DEUST (Angoulême), 2 licences professionnelles avec 2 parcours (dont une à Angoulême), 1 licence générale avec quatre parcours, et 2 masters avec 2 parcours.

Mention DEUST	Parcours
Métiers de la forme	Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles
Mention LICENCE PROFESSIONNELLE	Parcours
ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Activités Aquatiques Activités de Pleine Nature et Tourisme
SANTE, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES	-
Mention LICENCE	Parcours
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Activités Physiques Adaptées et Santé Education et Motricité Entraînement Sportif Management du Sport
Mention Master	Parcours
STAPS:ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE	Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice
STAPS:MANAGEMENT DU SPORT	Gestion des Organisations Sportives

Les modifications demandées ont été apportées.

L'offre de formation de l'ESPE :

Elle compte 4 masters avec 19 parcours. Elle porte aussi des DU parcours adaptés qui se déclinent de la façon suivante pour chacune des trois mentions MEEF.

- DU "formation adaptée enseignement" pour les stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF et les stagiaires dispensés du grade master ;
- DU "parcours adapté professionnalisation" pour les stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF et les stagiaires affectés à temps plein.

Mention Master	Parcours
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1ER DEGRE	
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2E DEGRE	Allemand Anglais Education musicale Education physique et sportive Espagnol Histoire / géographie Italien Lettres Lettres/Histoire/Géographie Mathématiques Mathématiques/Physique/Chimie Philosophie Sciences Economiques et Sociales Sciences et vie de la terre Sciences Industrielles De l'ingénieur Sciences physiques et chimie
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT EDUCATIF	-
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION	Inclusion et Participation – Handicap, Difficultés, Dépendance Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Supérieur Formateurs d'Adultes, Accompagnement, Conseil

Des demandes de corrections ont été adressées à l'assesseur à la pédagogie. Il s'agit pour l'essentiel de rendre plus transparent l'évaluation en déclinant pour chaque épreuve sa nature et son coefficient et de corriger des erreurs variées. Il est également demandé une diminution du nombre de TP pour arriver à 35%, au lieu des 50% actuellement.

En accord avec la composante et en lien avec le fait que les services des collègues sont pratiquement finalisés, le travail se fera en deux temps en concertation avec l'équipe pédagogique du MEEF 1^{er} degré

- Pour 2018-2019, la réduction sera mise en œuvre sur les semestres S2 et S4 (et sur les parcours adaptés concernés).
- Pour l'année suivante (2019-2020), la réduction est mise en œuvre sur les 4 semestres de ce master (et sur les parcours adaptés concernés).

Muriel CORET : souligne la difficulté d'accompagner les étudiants en MEEF 1^{er} degré, qui sont en responsabilité de classe. Elle pense qu'il est néanmoins possible pour les étudiants qui ne sont pas en responsabilité, de réduire le coût de l'organisation pédagogique.

L'offre de formations de l'IUT 16

Elle compte 5 DUT, 4 licences professionnelles avec 4 parcours, et 1 parcours de LP (mention portée par l'IUT 86).

DUT	observations
Génie Electrique et Informatique Industrielle	-
Génie Mécanique et Productique	-
Métiers du Multimédia et de l'Internet	-
Qualité, logistique industrielle et organisation	-
Techniques de Commercialisation	-

Mention Licence Professionnelle	Parcours
ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS	Electroacoustique et Acoustique Environnementale
METIERS DE LA COMMUNICATION : EVENEMENTIEL	Communication et Management des Evènements
METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS	Maquettiste Numérique
TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE	Création, Réalisation et Diffusion de Produits Multimédia/Audiovisuels pour le Web

Des demandes de corrections ont été adressées à l'assesseur à la pédagogie. Il s'agit pour l'essentiel de rendre plus transparent l'évaluation en déclinant pour chaque épreuve sa nature et son coefficient et de corriger des erreurs variées.

L'offre de formations de l'IUT 86

Elle compte 10 DUT et 15 licences professionnelles avec 13 parcours.

DUT	observations
Chimie	-
Génie Electrique et Informatique Industrielle	Alternance
Génie Mécanique et Productique	Alternance
Génie Thermique et Energie	Alternance
Gestion et Administration des Entreprises	-
Hygiène Sécurité, Environnement	-
Mesures Physiques	-
Réseaux et télécommunications	-
Statistique et traitement informatique des données	-
Techniques de Commercialisation	-

Mention Licence Professionnelle	Parcours
ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE	-
CHIMIE ANALYTIQUE, CONTROLE, QUALITE, ENVIRONNEMENT	Mesure de la Qualité des Milieux : Air, Eaux, Sols
GENIE DES PROCEDES POUR L'ENVIRONNEMENT	Procédés de Dépollution et de Valorisation

MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTEMES PLURITECHNIQUES	Technologies Avancées Appliquées Aux Véhicules
MAITRISE DE L'ENERGIE, ELECTRICITE, DEVELOPPEMENT DURABLE	Gestion de l'Energie Electrique - Eco Efficacité Energétique
METIERS DE LA GRH : ASSISTANT	-
METIERS DE LA QUALITE	Animateur Qualité Sécurité Environnement
METIERS DE L'ENERGETIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GENIE CLIMATIQUE	Valorisation des Energies Renouvelables et Transition Energétique
METIERS DE L'ENTREPRENEURIAT	Entrepreneuriat et Management de Projets
METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATERIAUX	Conceptions de Surfaces Complexes et Simulations Numériques
METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS	Administration des Réseaux Multimédia
METIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL	Management des Echanges Internationaux : Achat, Vente À l'International (IUT16) Management des Echanges Internationaux : Gestion, Transport et Logistique à l'International
METIERS DU DECISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE	Informatique Décisionnelle Appliquée au Marketing
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES	Protection Civile et Sécurité des Populations
TECHNICO-COMMERCIAL	Développement et Gestion d'une Clientèle de Professionnels - Produits Techniques

Des demandes de corrections ont été adressées à l'assesseur à la pédagogie. Il s'agit pour l'essentiel de rendre plus transparent l'évaluation en déclinant pour chaque épreuve sa nature et son coefficient et de corriger des erreurs variées.

L'offre de formations de L'UFR SFA

Elle compte 4 licences professionnelles avec 4 parcours, 7 licences générales avec 22 parcours, 6 Coursus Master en Ingénierie, 11 masters avec 31 parcours, 1 parcours d'une mention portée par l'ENSMA et 2 masters USTH.

Mention Licence Professionnelle	Parcours
BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	Technico-Commercial en Instrumentation Biotechnologique et Biomédicale
METIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	Usages et Qualité des Eaux
METIERS DE L'INDUSTRIE : MECATRONIQUE, ROBOTIQUE	Automation et Robotique
METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS	Technologies Logicielles pour le Web et les Terminaux Mobiles

Mention Licences Générales	Portails	Parcours
CHIMIE	Portail Chimie / Physique / Sciences pour l'Ingénieur / Sciences de la Terre	Chimie Analytique et Qualité Chimie et Applications Physique - Chimie
INFORMATIQUE	Portail Informatique / Mathématiques	Informatique
MATHEMATIQUES	Portail Informatique / Mathématiques	Mathématiques - Informatique Mathématiques Générales Statistique et Applications

PHYSIQUE	Portail Chimie / Physique / Sciences pour l'Ingénieur / Sciences de la Terre	Physique Physique - Chimie Sciences et Génie des Matériaux
SCIENCES DE LA TERRE	Portail Sciences de la Terre / Sciences de la Vie Portail Sciences de la Terre /Physique / Chimie / Sciences pour l'Ingénieur	Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers Sciences de la Terre
SCIENCES DE LA VIE	Portail Sciences de la Terre / Sciences de la Vie	Biochimie, Biologie Moléculaire, Cellulaire et Génétique Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers Ecologie, Biologie des Organismes Génie Bio-Informatique Physiologie Animale et Neurosciences Sciences et Valorisation du Végétal
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Portail Chimie / Physique / Sciences pour l'Ingénieur / Sciences de la Terre	Energie Génie Mécanique Sciences du Danger Systèmes Automatisés

Les CMI
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Sciences Chimiques
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Informatique
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Géosciences Appliquées
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Biologie-Santé
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Gestion de l'Energie
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Ingénierie de l'Innovation Technologique

Mention Master	Parcours
AERONAUTIQUE ET ESPACE (ISAB-ENSMA)	Transports Aéronautiques et Terrestres
BIODIVERSITE, ECOLOGIE ET EVOLUTION	Ecologie, Evolution Génie Ecologique International Master in Applied Ecology / Master International en Ecologie Appliquée Paléontologie Plantes et Société : Culture Durable, Paysage et Phytovalorisation
BIOLOGIE-SANTE	Biologie Cellulaire, Génétique et Pathologies Microbiologie et Immunologie Neurosciences Physiologie, Physiopathologies et Pharmacologie
CHIMIE	Chimie Analytique et Qualité Chimie Organique pour le Vivant Chimie Verte, Catalyse et Environnement Physique - Chimie Qualité et Traitement de l'Eau (ENSIP)
ENERGIE	Automatique et Energie Electrique (ENSIP) Gestion de l'Energie
INFORMATIQUE	Conception Logicielle Gestion et Analyse de Données

	Informatique Embarquée
INGENIERIE DE CONCEPTION	Génie Mécanique Ingénierie Biomécanique Systèmes Automatisés et Robotique Avancée
INGENIERIE DE LA SANTE	Essais Cliniques, Médicaments et Produits de Santé (MedPharma) Génie Cellulaire Génie Physiologique, Biotechnologique et Informatique
MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	Mathématiques Fondamentales et Applications Statistique et Données du Vivant
SCIENCES DE LA MATIERE	Ingénierie des Matériaux Hautes Performances et Développement Durable Physique Physique - Chimie
SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT	Hydrogéologie et Transferts / Hydrogeology And Transfers "Matériaux Minéraux / International Master in Advanced Clay Science"
TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES	Ingénierie des Objets intelligents Sport et Santé Connectés (non ouverture rentrée 2019)
Master USTH Science des matériaux avancés et nanotechnologie / Advanced Materials Science and Nanotechnology	
Master USTH Technologie de l'Information et de la Communication / Information and Communication Technology	

Les modifications à apporter sur les MCC sont peu nombreuses mineures, et relèvent pour la plupart d'entre elles d'oubli ou de répétitions de MCC à l'UE et à la matière.

Suite à question de Muriel CORET : après examen de l'ensemble des maquettes : les UFR Droit, Sciences Economiques, IRIAF et ESPE n'ont pas maintenu de 2^{ème} session en M2. Pour l'ESPE, qui a des notes plancher, le non maintien de la 2^{ème} session d'examen pose question. Il est précisé que cette situation pourra être revue l'année prochaine

Virginie Laval propose aux élus de la CFVU de délibérer sur les maquettes pédagogiques

Propositions soumises à délibération des membres de la CFVU

Vu la délibérations n°CA-25-11-2016-08 - Eléments cadrage nouvelle offre formation
Vu la délibération n°CA-24-02-2017-04 - Principes généraux du référentiel

Vu la délibération n°CA-16-06-2017-01 - CFVU

Vu la délibération n°CA-07-07-2017-02 - Nouvelle offre de formation contrat 2018-2021

Vu la délibération n°CA-07-07-2017-03 - Accréditation de l'ESPE contrat 2018-2021

1- Maquettes pédagogiques de la composante : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSIP)

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles et connaissances des diplômés d'ingénieurs et des parcours de masters de l'ENSIP, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU. Les modifications incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 26

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Début de la mesure : 01/09/2018

Fin de la mesure : 31/08/2019

2- Maquettes pédagogiques de la composante : Faculté des Sciences du Sport (FSS)

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles et connaissances des DEUST, licences professionnelles, licences générales et masters de l'UFR FSS, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU. Les maquettes incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 26

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Début de la mesure : 01/09/2018

Fin de la mesure : 31/08/2019

3- Maquettes pédagogiques de la composante : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles et connaissances des masters de l'ESPE, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU, sous réserve des modifications à apporter, vues en séance. Les maquettes incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 21

CONTRE :

ABSTENTION : 6

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

4 - Maquettes pédagogiques de la composante : IUT 16

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles et connaissances des DUT et licences professionnelles de l'IUT 16, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU, sous réserve des modifications à apporter, vues en séance. Les maquettes incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 26
CONTRE :
ABSTENTION : 1

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

5 - Maquettes pédagogiques de la composante : IUT 86

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles et connaissances des DUT et licences professionnelles de l'IUT 86, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU, sous réserve des modifications à apporter, vues en séance. Les maquettes incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 24
CONTRE :
ABSTENTION : 3

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

6 - Maquettes pédagogiques de la composante : Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA)

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, les maquettes pédagogiques et modalités de contrôles des connaissances des licences professionnelles, des licences générales et des masters de l'UFR SFA, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU, sous réserve des modifications à apporter, vues en séance. Les maquettes incluant ces modifications seront annexées à la première CFVU du mois de septembre.

POUR : 26
CONTRE :
ABSTENTION : 1

Début de la mesure : 01/09/2018

Fin de la mesure : 31/08/2019

7- Maquette pédagogique pour le CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Dans le cadre du nouveau contrat établissement, la maquette pédagogique et les modalités de contrôles des connaissances du certificat de capacité d'orthophoniste, pour l'année universitaire 2018-2019, sont soumises à délibération de la présente CFVU.

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

Début de la mesure : 01/09/2018

Fin de la mesure : 31/08/2019

6) Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : coût prévisionnel de l'offre de formation par composante : ESPE, IUT 16, IUT 86, SFA (annexe 6.1 à 6.3)

Virginie Laval présente aux élus de la CFVU les principaux indicateurs pour les composantes concernées.

	Potentiel brut (2015/2016)	Taux de pression	Ajout potentiel en HETD	Potentiel + ajout en HETD	2012/2013	2015/2016	Cible NOF dont FAD et ALT	NOF	Surcoût actuel vs 2015/2106 (en HETD)	Surcoût cible (en HETD)
ESPE*	22 080	1.10	0%	22 080	15 407	23 863	22 000	22 405	- 1458	+ 405
IUT86**	53 376	1.53	25%	66 720	77 230	79 490	69 900	80 963	+ 1473	+11 063
IUT16***	16 512	1.77	25%	20 640	26 263	27 047	21 500	25 958	- 1 089	+ 4 458

SFA****	56 853	1.09	0%	56 953	63 342	63 175	57 610	59 592 (+ 1315)**	-3 583	+ 1 982
---------	--------	------	----	--------	--------	--------	--------	----------------------	--------	---------

*ESPE : ajustement à prévoir à la hausse sur quelques MEEF (environ 1 000 HETD)

** Assuré par des U-PH

A l'échelle de l'établissement, la cible était à 395 000 et nous sommes actuellement à 428 000h, soit + de 33 000h.

Légende

Potentiel brut : nombre d'HETD en fonction des quotités de temps de EC/E/ATER, etc. (données validées par les composantes)

Taux de pression : Nombre d'HETD divisé par le potentiel net (c'est-à-dire que le potentiel brut moins les décharges et autres)

Ajout potentiel : pourcentage ajouté en fonction du taux de pression et de taux d'encadrement (un taux d'encadrement faible augmente le pourcentage mais aussi en fonction de contraintes exogènes telles que les PPN).

Potentiel + Ajout = comme c'est écrit

2012/2013 + 2015/2016 : nombre d'HETD pour les années concernées (dont apprentissage)

Cible NOF : Potentiel + Ajout ajustés en fonction du taux de pression et du potentiel + ajout

NOF : nombre projeté d'HETD dans la NOF dont l'apprentissage

Surcoût actuel : différence en heures entre 2015/2016 et NOF

Surcoût cible : différence en heures entre cible et NOF

Pour information aux élus de la CFVU, l'IUT 16 a établi une feuille de route avec les dispositions suivantes :

Le Conseil de l'IUT d'Angoulême propose une diminution globale de 3000 HETD avec les leviers suivants :

- PPN à 90% pour les étudiants, mais avec une charge inférieure à 90% : maintien des heures d'enseignement étudiants, mais réduction du nombre de groupes.
- Fermeture de la LP Acoustique et vibrations pour 2018-2019, compte tenu du nombre trop faible de candidature
- Ramener le seuil de TD à 40 pour la LP Métiers de la communication : événementiel
- Mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques

Un rendez-vous sera fixé en septembre 2018, entre Virginie LAVAL et la composante pour mener un travail de fond pour atteindre la cible à la rentrée 2019

Pour information aux élus de la CFVU, l'IUT 86 n'a établi aucune feuille de route permettant de diminuer le coût de son offre de formation.

Pour information aux élus de la CFVU, l'UFR Sciences Fondamentales et appliquées a établi une feuille de route avec les indications ci-dessous.

- réduire le nombre de parcours de master au regard des effectifs constatés à la rentrée 2018 ;
- travailler à nouveau l'architecture de certaines licences génératrices d'heures complémentaires.

L'UP souhaite quant à elle discuter à nouveau la question du M1 + M2 parcours Essais cliniques, médicaments et produits de santé

Un rendez-vous sera fixé en septembre 2018, entre Virginie LAVAL et la composante pour mener un travail de fond pour atteindre la cible à la rentrée 2019

Précision pour Hélène BOUCARD : l'IUT 86 ne propose pas de feuille de route, ni pour 2018-2019, ni pour 2019-2020.

Virginie LAVAL souligne qu'un réel effort a été mis en œuvre par l'ensemble des composantes suite aux dialogues de gestion : des propositions ont été faites par les composantes, au vu des discussions.

Jean Philippe BIOLLEY : les heures de SFA ont été réduites, mais si les heures de formation ont été réduites, l'impact sur les heures complémentaires a été atténué par la création de sous service.

Echange avec la salle : les premiers compte rendu écrits des dialogues de gestion de mars 2017 indiquaient déjà les cibles en heures à atteindre. Le calendrier s'est resserré en fin de parcours, ce qui a rendu la formalisation des cibles plus compliqué.

Virginie LAVAL : insiste de nouveau sur la valeur ajoutée de la pluridisciplinarité à l'université de Poitiers, mais sur la nécessaire rationalisation de l'offre de formation qui ne viendrait pas atténuer la pluridisciplinarité, mais renforcerait la cohérence de l'offre.

Jean Philippe BIOLLEY : fermer des formations à petits effectifs ne permet pas forcément la meilleure rationalisation. Pour SFA, un grand nombre d'heures est consacré aux TP.

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 06/07/2018 :

Vu la délibérations n°CA-25-11-2016-08 - Eléments cadrage nouvelle offre formation
Vu la délibération n°CA-24-02-2017-04 - Principes généraux du référentiel
Vu la délibération n°CA-16-06-2017-01 - CFVU
Vu la délibération n°CA-07-07-2017-02 - Nouvelle offre de formation contrat 2018-2021
Vu la délibération n°CA-07-07-2017-03 - Accréditation de l'ESPE contrat 2018-2021
Vu la délibération n° CA-20-10-2017-04-formations-locales
Vu la délibération n° CA-08-06-2018-06 - Formations locales

1- Nombre d'heures prévisionnel nécessaire pour assurer l'offre de formation de la composante : ESPE

Selon les maquettes pédagogiques, et les effectifs prévisionnels de l'ESPE, les heures nécessaires (pédagogie et référentiel) pour assurer toutes les formations (diplômes nationaux et universitaires) pendant l'année universitaire 2018-2019 sont estimées à :

22 405 H (cible issue des dialogues de soutenabilité en mars 2017 : 22 000 H)
Heures consommées en 2015-2016 : 23 863h

POUR : 18 sous réserve d'un travail de fond à entreprendre en 2019 pour atteindre la cible
CONTRE :
ABSTENTION : 9

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

2- Nombre d'heures prévisionnel nécessaire pour assurer l'offre de formation de la composante : IUT 16

Selon les maquettes pédagogiques, et les effectifs prévisionnels de l'IUT 16, les heures nécessaires (pédagogie et référentiel) pour assurer toutes les formations (diplômes nationaux et universitaires) pendant l'année universitaire 2018-2019 sont estimées à :

25 958 H (cible issue des dialogues de soutenabilité en mars 2017 : 21 500 H)
Heures consommées en 2015-2016 : 27 047h

POUR : 18 sous réserve d'un travail de fond à entreprendre en 2019 pour atteindre la cible
CONTRE :
ABSTENTION : 9

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

3- Nombre d'heures prévisionnel nécessaire pour assurer l'offre de formation de la composante : IUT 86

Selon les maquettes pédagogiques, et les effectifs prévisionnels de l'IUT 86, les heures nécessaires (pédagogie et référentiel) pour assurer toutes les formations (diplômes nationaux et universitaires) pendant l'année universitaire 2018-2019 sont estimées à :

80 963 (cible issue des dialogues de soutenabilité en mars 2017 : 69 900 H)
Heures consommées en 2015-2016 : 79 490h

POUR : 0
CONTRE : 6
ABSTENTION : 21

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

Avis défavorable de la CFVU avant transmission au CA

4- Nombre d'heures prévisionnel nécessaire pour assurer l'offre de formation de la composante : SFA

Selon les maquettes pédagogiques, et les effectifs prévisionnels de SFA, les heures nécessaires (pédagogie et référentiel) pour assurer toutes les formations (diplômes nationaux et universitaires) pendant l'année universitaire 2018-2019 sont estimées à :

59 592h (cible issue des dialogues de soutenabilité en mars 2017 : 57 610h)
Heures consommées en 2015-2016 : 63 175h

POUR : 23
CONTRE :
ABSTENTION : 4

Début de la mesure : 01/09/2018
Fin de la mesure : 31/08/2019

7) Questions diverses

Prochaine CFVU le jeudi 13 septembre 2018 à I-Médias – Salle de Conférence.

La séance se termine à 16 heures.

La Vice-présidente Formation
Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance



Christine LOUBET

CR CFVU 05/07/2018 validé CFVU 13/09/2018